

# Formation INITIALE/ RECYCLAGE en habilitation électrique HTA H1(V)-H2(V) ESSAIS HC H2 ESSAIS-MESURES-VERIFICATION

Réf de l'action : MEN HI361.PR-HI461.PR indice 02 du 05/03/2024

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510/A1 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages ou installations électriques, appareillages électroniques en HTA,
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations ou des opérations de mesures, d'essais, et de vérification en HTA.
- Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les Installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
  - Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
  - Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
  - Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
  - Lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.
- Questionnaire de positionnement rempli par l'apprenant.
- **En cas de recyclage : l'attestation de formation précédente** (attention le recyclage ne peut être suivi que sur une habilitation de même niveau).
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- Avis aptitude médecine du travail
- Recyclage tous les 3 ans (peut être ramené à 2 ans pour des personnes ayant une pratique occasionnelle ou exceptionnelle)
- Si la personne a une habilitation de moins de 6 mois en Basse Tension (tronc commun 2 de 3 jours en formation initiale ou 14h30 en formation recyclage) la durée de la formation initiale est ramenée à 3h30

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## PROGRAMME/CONTENU

### Rappels sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement

- Contacts direct, indirect, court-circuit
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement - Documents et procédures d'instructions associées
- Utilité des plans et des schémas...

#### Technique appliquée

- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation - Repérage des circuits et conducteurs
- Verrouillage, manœuvre, condamnation
- Matériel et équipement de sécurité
- Choix des outils électriques portatifs à main

#### Opérations en haute tension

- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques
- Procédure de consignation haute tension
- Lecture de schémas électriques en haute tension

#### Premiers secours

- Effets du courant sur le corps humain
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Incendie dans une installation électrique

#### Travaux pratiques

Présentation des équipements électriques de l'entreprise :

- Installation HT / BT
- Armoires et installations électriques
- Matérialisation de la notion de voisinage
- Revue des dangers inhérents à l'installation
- Réalisation de consignation
- Application des procédures de travail

### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Formation en présentiel.

### **MOYENS HUMAINS**

- Toutes nos formations sont assurées par des animateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Cf. site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr)

### **METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Maquette pédagogique représentant une installation et un environnement de travail.
- Appareillages de mesures.
- Equipement de protection individuelle. (Casque avec visière, Gants isolant, Tapis isolant, matériel de consignation)
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret préparation à l'habilitation électrique selon la NF C18-510.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation : en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et pratiques selon le référentiel de la NF C18-510/A1.
- Condition de réussite à l'épreuve 70% de bonne réponse au QCM et bonne application des mesures de sécurité à la pratique.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## SANCTION VISEE

- Proposition d'habilitation électrique au niveau défini à l'entrée de la formation.
- Attestation de fin de formation.

## EFFECTIFS

- 12 personnes maximum

## HORAIRES

- Cf. site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr).

## DUREE DE LA FORMATION

- Formation Initiale : 24 H 30 (21h30 de formation + 3 h de session de validation pratique et théorique).
- Formation recyclage : 14 Heures (11h de formation + 3 h de session de validation pratique et théorique).

